

FAITS SAILLANTS

La composition de la fonction publique québécoise en mars 2024

- L'effectif de la fonction publique était réparti, outre l'Assemblée nationale, entre 22 ministères et 65 organismes et il était présent dans l'ensemble des régions du Québec.
- Total de 77 844 personnes :
 - 65 208 réguliers¹;
 - 8 496 occasionnels;
 - 4 140 étudiants et stagiaires.
- Répartition de l'ensemble des personnes par catégories d'emplois² :
 - Haute direction (1,0 %);
 - Cadres (5,5 %);
 - Professionnels (41,8 %);
 - Enseignants (1,3 %);
 - Techniciens (23,4 %);
 - Personnel de bureau (13,3 %);
 - Agents de la paix (4,9 %);
 - Ouvriers (3,4 %);
 - Étudiants et stagiaires (5,3 %)³.

L'évolution de l'effectif de mars 2020 à mars 2024

- L'effectif de la fonction publique s'est accru de 15,5 %, entre mars 2020 et mars 2024, ce qui représente 10 449 personnes de plus :
 - L'effectif régulier a augmenté de 18,6 %, entre mars 2020 et mars 2024, soit une hausse de 10 245 personnes.
 - L'effectif occasionnel a diminué de 10,9 %, entre mars 2020 et mars 2024, soit une baisse de 1 039 personnes.
 - L'effectif étudiant et stagiaire a augmenté de 42,9 %, entre mars 2020 et mars 2024, soit une hausse de 1 243 personnes.

1. Lorsqu'il est utilisé avec les mots *personnel*, *effectif* ou *employé*, l'adjectif « régulier » désigne ici le personnel à statut permanent ou temporaire.

2. En raison de l'arrondissement, la somme des pourcentages n'est pas toujours égale à 100.

3. Les étudiants et les stagiaires ne sont assujettis à aucune forme de contrôle de l'effectif.

L'effectif régulier : les catégories d'emplois, le sexe et l'âge

- De mars 2020 à mars 2024, l'importance relative de la catégorie des professionnels a continué d'augmenter (de 44,4 % à 47,2 % de l'effectif régulier en nombre de personnes) par rapport aux techniciens (de 24,5 % à 25,1 % de l'effectif régulier) et au personnel de bureau (de 13,2 % à 11,3 % de l'effectif régulier).
- Les femmes comptaient pour 61,0 % de l'effectif régulier en mars 2024, comparativement à 59,3 % en mars 2020.
- La proportion de femmes occupant des emplois en haute direction était de 51,0 % en mars 2024. La proportion des cadres féminines dans l'effectif régulier a atteint 51,4 % en mars 2024, soit un accroissement de 2,2 points de pourcentage depuis mars 2020.
- La proportion des moins de 35 ans se situait à 15,4 %, en mars 2024, contre 16,3 % en mars 2020.
- L'âge moyen de l'effectif régulier se situait à 46,0 ans, en mars 2024, sans écart par rapport à mars 2020.

Le nombre de départs à la retraite

- Le nombre de départs à la retraite se situait à 1 742, en 2023-2024, comparativement à 2 117, en 2019-2020, soit une baisse de 375.

L'embauche de personnes membres de groupes visés se poursuit

- La proportion d'embauche de membres d'au moins un groupe visé (membres de minorités visibles et ethniques, anglophones, Autochtones, personnes handicapées) dans l'ensemble du personnel régulier recruté, se situait à 30,3 %, pour l'année 2023-2024, soit une augmentation de 8,9 points de pourcentage par rapport à l'exercice financier 2019-2020.
- La proportion d'embauche de membres des minorités visibles et ethniques se situait à 28,0 %, en 2023-2024, soit une augmentation de 8,4 points de pourcentage par rapport à l'exercice financier 2019-2020.